

Salles-la-Source

Apéro-cascade à la veille d'un vote déterminant

C'était le 18 juin 2010. La salle des fêtes du village était pleine... Six jours plus tôt, dans l'improvisation la plus totale, une poignée d'habitants de la commune avaient appelé à la mobilisation. L'objectif était modeste : obtenir un peu plus d'eau pour la cascade de la part d'un gérant de la micro-centrale que chacun croyait dans son droit. À peine créée, l'association « Ranimons la cascade ! » se penchait sur « *une invraisemblable accumulation d'irrégularités qui n'allait pas cesser de s'alourdir au fil des mois* », comme elle le dit. À force de les dénoncer devant l'opinion publique, elle obtenait la création de la commission d'inspection interministérielle qui a rendu le rapport que l'on sait.

La tradition s'est instaurée de fêter l'anniversaire du départ de cette lutte. C'est pourquoi le collectif invite ses adhérents et sympathisants à se retrouver ce dimanche, à partir de 11 heures, devant la cascade pour un apéritif suivi d'un pique-nique (tiré su sac). Tous ceux qui

sont attachés à la Grande Cascade marqueront ainsi leur volonté de la voir préservée à la veille même d'un vote qui sera déterminant pour l'avenir du site. Et les membres du collectif de lancer : « *Ranimons la cascade ! fait confiance au conseil municipal pour ne pas choisir l'option catastrophique de maintenir la microcentrale. Cette solution reviendrait à prendre le risque certes de ruiner les six années de travail acharné accompli en tout désintéressement par les bénévoles de l'association avec le soutien efficace de ses centaines de sympathisants. Mais, bien plus grave, de gâcher durablement des atouts majeurs de développement local.* »

En bref

Assemblée de la chasse. La société de chasse Saint-Hubert organise son assemblée générale vendredi 24 juin à 20 h 30 à la salle des fêtes de Salles-la-Source. Le plus grand nombre de chasseurs et propriétaires sont invités car des décisions importantes devront être prises.